

Questions au Feuilleton

Ministère ou organisme	AC-2
CEICD	1
INS	5

(1) Source: Fichier principal de soutien, Système sur les Titulaires, Ministère des Approvisionnements et Services, 30 avril 1978.

NOTE: Voir aussi les notes 1 à 9 et l'appendice à la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1868.

Question n° 1902—M. Orlikow:

Le 30 avril 1978, combien de personnes ayant un salaire annuel de plus de \$27,500, étaient employées dans chaque ministère au niveau PS-5?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Le 30 avril 1978, le nombre de personnes employées dans chaque ministère au niveau PS-5 et dont le traitement annuel était de l'ordre de \$27,500 ou plus, est indiqué sur la liste ci-dessous.

Ministère ou organisme	PS-5
CPS	1

(1) Source: Fichier principal de soutien, Système sur les Titulaires, Ministère des Approvisionnements et Services, 30 avril 1978.

NOTE: Voir aussi les notes 1 à 9 et l'appendice à la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1868.

Question n° 1903—M. Orlikow:

Le 30 avril 1978, combien de personnes ayant un salaire annuel de plus de \$27,500, étaient employées dans chaque ministère au niveau LS-6?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Le 30 avril 1978, le nombre de personnes employées dans chaque ministère au niveau LS-6 et dont le traitement annuel était de l'ordre de \$27,500 ou plus, est indiqué sur la liste ci-dessous.

Ministère ou organisme	LS-6
AGR	1
FE	1
NL	3

(1) Source: Fichier principal de soutien, Système sur les Titulaires, Ministère des Approvisionnements et Services, 30 avril 1978.

NOTE: Voir aussi les notes 1 à 9 et l'appendice à la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1868.

Question n° 1904—M. Orlikow:

Le 30 avril 1978, combien de personnes ayant un salaire annuel de plus de \$27,500, étaient employées dans chaque ministère au niveau HR-5?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Le 30 avril 1978, le nombre de personnes employées dans chaque ministère au niveau HR-5 et dont le traitement annuel était de l'ordre de \$27,500 ou plus, est indiqué sur la liste ci-dessous.

Ministère ou organisme	HR-5
DND	1
INA	1
NMC	3

[M. Andras.]

(3) Source: Sous-système d'information sur les fonctionnaires de direction et assimilés, Secrétariat du Conseil du Trésor, Rapport trimestriel du 31 mars 1978.

NOTE: Voir aussi les notes 1 à 9 et l'appendice à la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1868.

Question n° 1905—M. Orlikow:

Le 30 avril 1978, combien de personnes ayant un salaire annuel de plus de \$27,500, étaient employées dans chaque ministère au niveau AV-7?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): On suppose que AV désigne AU (Vérification). Le 30 avril 1978, le nombre de personnes employées dans chaque ministère au niveau AU-7 et dont le traitement annuel était de l'ordre de \$27,500 ou plus, est indiqué sur la liste ci-dessous.

Ministère ou organisme	AU-7
RC-T	5

(3) Source: Sous-système d'information sur les fonctionnaires de direction et assimilés, Secrétariat du Conseil du Trésor, Rapport trimestriel du 31 mars 1978.

NOTE: Voir aussi les notes 1 à 9 et l'appendice à la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1868.

Question n° 1906—M. Orlikow:

Le 30 avril 1978, combien de personnes ayant un salaire annuel de plus de \$27,500, étaient employées dans chaque ministère au niveau FS-5?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Le 30 avril 1978, le nombre de personnes employées dans chaque ministère au niveau FS-5 et dont le traitement annuel était de l'ordre de \$27,500 ou plus, est indiqué sur la liste ci-dessous.

Ministère ou organisme	FS-5
EA	12

(3) Source: Sous-système d'information sur les fonctionnaires de direction et assimilés, Secrétariat du Conseil du Trésor, Rapport trimestriel du 31 mars 1978.

NOTE: Voir aussi les notes 1 à 9 et l'appendice à la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1868.

Question n° 1907—M. Orlikow:

Le 30 avril 1978, combien de personnes ayant un salaire annuel de plus de \$27,500, étaient employées dans chaque ministère au niveau AV-6?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): On suppose que AV désigne AU (Vérification). Le 30 avril 1978, le nombre de personnes employées dans chaque ministère au niveau AU-6 et dont le traitement annuel était de l'ordre de \$27,500 ou plus, est indiqué sur la liste ci-dessous.

Ministère ou organisme	AU-6
AIB	1
DSS	9
RC-T	19

(1) Source: Fichier principal de soutien, Système sur les Titulaires, Ministère des Approvisionnements et Services, 30 avril 1978.

NOTE: Voir aussi les notes 1 à 9 et l'appendice à la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1868.

Question n° 1908—M. Orlikow:

Le 30 avril 1978, combien de personnes ayant un salaire annuel de plus de \$27,500, étaient employées dans chaque ministère au niveau AV-5?